

## Après le rachat de Monsanto, Bayer promet la « transparence »

© 03/03/2018 |  Terre-net Média

**Une fois que le rachat de l'américain Monsanto sera effectif, le groupe de pharmacie et agrochimie allemand Bayer compte être « transparent » sur « tous les produits phytosanitaires », y compris l'herbicide glyphosate, a déclaré vendredi à l'AFP le président de Bayer France, Frank Garnier.**

« **N**ous sommes le premier groupe agrochimique à avoir mis en ligne les résumés de nos études concernant tous nos **produits phytosanitaires**, avec le site [transparency.com](http://transparency.com) lancé en décembre 2017 », a déclaré Franck Garnier au cours d'un entretien accordé dans le cadre du **Salon de l'agriculture** à Paris. « Notre intention est d'utiliser la même transparence dans l'avenir sur le dossier du **glyphosate**, car nous avons la volonté d'effacer la controverse et de parvenir à un débat sociétal serein : dès que nous aurons racheté **Monsanto**, je n'imagine pas que nous ne puissions pas être transparents sur le dossier du glyphosate », a-t-il dit. Le groupe allemand estime que le rachat de 100 % du géant américain des produits phytosanitaires et des OGM sera effectif « dans le courant du deuxième trimestre » 2018, soit avant la fin juin. L'opération, qui « vient d'obtenir » un feu vert des autorités de régulation brésiliennes, attend « d'ici le 5 avril » l'avis de la Commission européenne, ainsi que celui du ministère de la Justice américain, a dit Franck Garnier.

Pour convaincre les autorités de régulation et éviter les situations monopolistiques, Bayer s'était engagé en octobre à céder au groupe BASF ses activités de recherche, production et commercialisation liées aux semences de colza, soja et coton, représentant près de 6 milliards d'euros, et employant quelque 1 400 salariés au niveau mondial, a rappelé le président de Bayer France. Début février, Bayer a proposé de nouvelles concessions afin de dissiper les inquiétudes sur des doublons éventuels, qu'il a précisées ce mercredi en proposant d'abandonner « l'ensemble de son activité de semences de légumes » (Nunhems), portant sur un chiffre d'affaires de 460 millions d'euros au niveau mondial, a dit Franck Garnier. « À cela peuvent s'ajouter la vente ou la concession de licences dans d'autres activités de Bayer ou Monsanto », avait précisé Werner Baumann, patron du groupe allemand dans un communiqué mercredi. « Nous souhaitons nous assurer que les activités cédées vont continuer à se développer dans le cadre des valeurs de Bayer, valeurs sociales ou de responsabilité », a précisé Franck Garnier lors de l'entretien avec l'AFP. « L'aspect financier n'est qu'un des éléments considérés » a-t-il dit, en précisant que le groupe Bayer privilégiera « une vente en blocs ». Interrogé sur le nom du futur groupe européen d'agrochimie, le président de Bayer France n'a pas répondu. Il a souligné que les agriculteurs et professionnels étaient surtout attachés aux noms des marques de Monsanto : Dekalb (semences de maïs, colza), Seminis (semences potagères) et De Ruitter (semences potagères).

À propos du tournant pris par l'agriculture française pour **réduire l'utilisation de produits phytosanitaires**, le directeur-général adjoint de la division française « crop science », Benoît Rabilloud estime que l'ensemble des acteurs concernés (agriculteurs, défenseurs de l'environnement, associations de consommateurs, industriels..) y arriveront « s'ils ne sont pas dans l'opposition ». « Les enjeux financiers de l'agriculture sont énormes », a-t-il dit. « Nous devons intégrer toutes les données », les besoins sociétaux pour plus de nature, mais aussi celle du revenu des agriculteurs qui sont encore nombreux à gagner moins de 360 euros par mois, a-t-il souligné. « On va utiliser moins de produits phytosanitaires en France, notre activité a déjà commencé à reculer, le marché des phytosanitaires baisse depuis 2015 et va continuer à baisser » a-t-il dit, « mais les agriculteurs devront toujours continuer de protéger leurs cultures ». Au cours du salon, le premier syndicat agricole **FNSEA** s'est engagé à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires de 25 % d'ici 2020 et 50 % d'ici 2025, dans un « contrat de solutions » signé par une trentaine de partenaires.